

II

L'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

(TRADUCTION)

Ottawa, le 18 juillet 1978

No 161

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre note n° ECS-756 du 31 mai 1977 relative à la prorogation de l'accord concernant une participation commune au projet d'essai de vol d'un avion muni d'un augmentateur alaire, tel que convenu par un échange de notes fait à Ottawa entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Canada les 19 octobre et 10 novembre 1970⁽¹⁾, et tel que prorogé par un nouvel échange de notes à Ottawa les 5 décembre 1974 et 24 mars 1975⁽²⁾.

J'ai l'honneur de vous confirmer que mon Gouvernement désire proroger cet accord pour une période supplémentaire de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juillet 1981. En conséquence, j'ai d'autre part l'honneur de confirmer que votre note du 31 mai 1977 et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord à cet effet qui entrera en vigueur à la date de la présente note.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

THOMAS O. ENDERS

L'Honorable Donald C. Jamieson, C.P., M.P.,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa

⁽¹⁾Recueil des traités n° 1970/27

⁽²⁾Recueil des traités n° 1975/10